

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DES VENTES VOLONTAIRES CATALOGUÉES**

La vente sera faite au comptant et conduite en euros. Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, les frais suivants : Frais en sus des enchères : de 14,40 % à 23 % TTC

### **PAIEMENT**

- Par carte bancaire, virement bancaire. En espèces jusqu'à 1 000 euros lorsque l'acheteur a son domicile fiscal en France ou agit en qualité de professionnel. Jusqu'à 15 000 euros lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas en qualité de professionnel. Par chèque sur présentation de deux pièces d'identité
- Les règlements par chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- Pour les montants importants le paiement se fera par virement. Informations bancaires : BENEFICIAIRE: SARL DU MARAIS COMPTE DE TIERS BANQUE: CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS ADRESSE BANQUE: 11 rue Mi-Carême BP - 42007 SAINT-ÉTIENNE IBAN : FR40 4003 1000 0100 0026 7316 K25 BIC : CDCGFRPPXXX NUMERO COMPTE: 40031 00001 0000267316K 25

### **GARANTIES**

- Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente, il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible,

une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

## **ENCHÈRES**

- Le plus offrant et dernier, enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-Priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

- **Ordre d'achat** : si vous souhaitez faire une offre d'achat par écrit, vous pouvez nous la transmettre par fax ou par mail au plus tard la veille de la vente à 19 H accompagnée de vos coordonnées bancaires. (Nous nous réservons le droit de vous demander une consignation pour enchérir.)

- **Enchères par téléphone** : si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit, accompagnée de vos coordonnées bancaires, au plus tard la veille de la vente à 19 H. Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. La responsabilité de la SVV du Marais ne pourra être engagée si la liaison téléphonique n'est pas établie, ou établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. Les enchères par téléphone ne sont possibles que pour les lots supérieurs à 200 €. Les ordres d'achat transmis n'engagent pas la responsabilité de la SARL HOTEL DES VENTES DU MARAIS notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts et taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SARL HÔTEL DES VENTES DU MARAIS préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SARL HÔTEL DES VENTES DU MARAIS, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre

## **RETRAIT DES ACHATS**

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire- Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, la SVV du Marais décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

## **ENVOI DES LOTS**

La SARL HOTEL DES VENTES DU MARAIS propose à ses clients l'emballage et l'envoi des lots par courrier postal ou transporteur à sa convenance, ceci est un service, pas une obligation.

- L'emballage des lots entraîne des **frais de colisage** à la charge de l'acquéreur de 15 à 30 euros en fonction de la complexité de l'emballage ou de la fragilité de l'objet. Cet emballage n'engage pas la responsabilité de la SVV et ne dispense pas l'acquéreur de ses obligations ci- dessus énoncées.

- En outre, il sera demandé avant tout envoi une **décharge de responsabilité** écrite de l'acquéreur qui fera son affaire personnelle des démarches avec les services postaux ou le transporteur en cas d'avarie de transport.

- Les frais postaux ou de transport sont également à la charge de l'acquéreur.